

La gouvernance d'une association nécessite des administrateurs conscients de leurs responsabilités.

La formation

## « ÊTRE ADMINISTRATEUR AU SEIN D'UNE ASSOCIATION : LES CLÉS POUR EXERCER SON MANDAT EN TOUTE RESPONSABILITÉ »

permettra de clarifier leur rôle et leur mission au sein d'un Conseil d'Administration.



### Public cible

Toute personne membre d'une association s'interrogeant sur le mandat d'administrateur  
Toute personne nouvellement membre d'un conseil d'administration



### Prérequis

Aucun



### Durée : 2 jours

- Une journée correspond à 6h de face-à-face pédagogique et 1h de préparation.  
- Possibilité d'organiser la formation sous forme de séminaire, le vendredi/samedi ou le samedi/ dimanche



### Format

En présentiel sur site



### Nb participants

12 personnes maximum



### Lieu & date

A définir



### Méthode pédagogique

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail en groupes



### Livrable

Dossier technique



### Modalités d'évaluation

**Évaluation des apprentis :** au cours de la formation, les exercices d'application permettent d'évaluer le niveau d'appropriation de la théorie, ainsi que le degré d'opérationnalité des outils construits.

**Évaluation de la formation :** questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation. Rappel 3 mois après pour une évaluation à froid.



### Accessibilité

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à cette formation peuvent bénéficier, si elles le jugent nécessaire, d'adaptations à leur situation (support de présentation par exemple). Vous pouvez contacter notre référente handicap à l'adresse email : [contact@aphilia-ess.org](mailto:contact@aphilia-ess.org).

Le cabinet réalisera les adaptations possibles.

Pour une formation dispensée dans vos locaux, vous devez vous assurer de leur accessibilité pour les participants. Pour une formation dispensée hors de vos locaux, le cabinet APHILIA s'en assure.



### Tarif

3 000 € la formation de 2 jours hors frais de mission du formateur  
Financement possible par OPCO (Qualiopi)



## Description

En 1999, la Cour de Cassation est venue rappeler « que l'exercice d'un mandat social, rémunéré ou non, entraîne la responsabilité du mandataire ».

Un recadrage concernant la responsabilité civile et pénale auquel les associations, qu'elles soient gestionnaires ou non, ne peuvent échapper et qui pourrait être à l'origine de la crise du bénévolat de gouvernance portée par une vision anxigène de l'exercice d'administrateur.

Cette formation vise à démystifier le mandat d'administrateur, et à aider les participants à en comprendre les concepts afin de leur donner l'envie de s'engager dans la gouvernance associative. Elle a aussi pour but d'éclaircir le rôle des administrateurs, de définir leurs droits et devoirs, et de préciser les interactions avec l'équipe de direction, tout en mettant en lumière les prérogatives du Président et son pouvoir de délégation.



## Objectifs

- **Comprendre le cadre juridique et légal :** maîtriser le cadre juridique des associations, les obligations légales des administrateurs, notamment en matière de responsabilité civile, pénale et/ou administrative ;
- **Appréhender la fonction d'administrateur dans sa globalité :** distinguer clairement les missions des administrateurs par rapport à celles de l'équipe opérationnelle (rôle, responsabilités, droits, devoirs) en mettant l'accent sur la gestion stratégique et la supervision ;
- **Clarifier les relations entre administrateurs et l'équipe de direction :** établir des lignes directrices pour une collaboration harmonieuse entre la gouvernance bénévole et les employés salariés, en respectant les prérogatives de chacun ;
- **Préciser le rôle du Président et son pouvoir de délégation :** décrire les attributions spécifiques du Président de l'association et les modalités de délégation de ses tâches et missions.

*Confortez vos administrateurs dans leur positionnement et sécurisez leur engagement en leur donnant les moyens de bien exercer leur mission, pour assurer la pérennité de votre association.*



## Contenu de la formation

- **Jour 1**  
**Module 1 : Le modèle associatif dans le secteur médico-social**
  - Association : principe de fonctionnement, rôle et modes d'organisation
  - Le rapport aux autorités de contrôle et de tarification
- **Module 2 : L'administrateur**
  - La fonction d'administrateur : rôle et mission, responsabilités et principes de fonctionnement, évolutions en cours du statut
  - Le Président, un administrateur à part
- **Module 3 : Les dérives courantes à l'origine des dysfonctionnements associatifs**
  - Les ingérences de la gouvernance dans la dirigeance
  - Les principales dérives (multiplicité des casquettes, absence de délégation) et leur impact sur le fonctionnement du dispositif associatif
- **Module 4 : La délégation**
  - Le DUD - Document Unique de Délégation : principes et conséquences en cas de non-respect des obligations
  - La délégation de pouvoir / la délégation de signature : principes et conséquences en cas de non-respect des obligations
- **Jour 2**  
**Module 5 : La rationalisation de la carte associative** (fusions, acquisitions, regroupements, retrait d'habilitation)
- **Module 6 : Présentation des directives de la commande publique** (approche partenariale, ancrage territorial, proximité avec les usagers)
- **Module 7 : Les grands enjeux du secteur** (inclusion, désinstitutionnalisation, personnalisation des parcours et accompagnements, partenariats)
- **Module 8 : Un peu de prospective, vers quoi se dirige le modèle associatif ?**